

# MASTER Sciences Humaines et Sociales mention Stratégies du Développement Culturel

RNCP25881 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                          |
| Sigle                   | MASTER — Master                   |
| Code(s) NSF             | 320p, 320n, 320m                  |
| Formacode(s)            | 15006, 13096, 32120               |
| Code(s) ROME            | K2401, E1103, M1404, K1602, L1302 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit           |
| Date d'échéance         | 31/10/2019                        |

## Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse

<http://www.univ-avignon.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Ce Master comprend 2 parcours-type :

- parcours Médiations de la Culture et des Patrimoines : expositions, cultures numériques, tourisms (MuséoCom)
- parcours Publics de la Culture et communication

La formation vise à former des experts de la communication dans le domaine culturel. La formation en Stratégie du Développement Culturel vise pour les étudiants une acquisition progressive de quatre compétences transversales

- Connaître les fondamentaux de la communication culturelle
- Construire un projet professionnel et des outils d'action stratégique et d'enquête
- Expertiser, concevoir un projet et programmer l'action culturelle
- Concrétiser une recherche ou des actions professionnelles et mettre en œuvre une stratégie

La nature plus spécifique des activités visées dépendent ensuite de la spécialisation choisie par l'étudiant.

En Médiations de la Culture et des Patrimoines, les activités visées par le diplôme sont de quatre types :

- La recherche, l'analyse et l'expertise des équipements, des actions et des dispositifs ;
- Le montage de projets à vocation de médiation ou de valorisation touristique de la culture et des patrimoines ;
- La conception et la scénarisation de lieux, de dispositifs et d'événements, la rédaction, la communication interne et externe ;
- La responsabilité administrative et la direction d'institutions du secteur de la culture et des patrimoines

En Publics de la culture et communication, l'étudiant se forme dans le domaine de la culture et des médias comme les festivals, le cinéma, la télévision et la musique. Trois cibles de professionnalisation sont visées :

- la formation de responsables administratifs de haut niveau dans la culture,
- concepteurs, rédacteurs, scénarisation de lieux et d'événements, programmeurs, responsables de communication interne et externe
- la recherche, l'analyse et l'expertise

Le professionnel met en œuvre en termes de stratégies une définition de l'action afin de concevoir les outils de médiation à même de promouvoir festivals, cinémas, et d'assurer une maîtrise des médias et réseaux sociaux. Le professionnel est opérationnel à un poste de responsabilité en communication ou de relations avec le public dans les mondes de la culture. Par ses capacités d'analyse, il peut intégrer directement un service d'études spécialisées sur les publics. Enfin, il peut poursuivre sa professionnalisation dans le cadre de la recherche en poursuivant une thèse.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Pour la recherche, l'analyse et l'expertise : réaliser des enquêtes, recueillir et traiter des données documentaires, assurer une veille sectorielle, expertiser les dispositifs de médiation et produits, établir un diagnostic de contenu de politique ou de positionnement, rédiger un mémoire, etc. Concevoir et réaliser des expertises, des études et des prospectives dans le secteur culturel, patrimonial et touristique, participer à l'élaboration d'une politique de communication, réaliser une veille en matières de communication, participer à la mise en place de projets d'organisation (gestion et ressources humaines), concevoir des enquêtes et des outils statistiques appliqués, traduire, concevoir et réaliser des outils de communication à vocation internationale, connaître et savoir analyser les pratiques des publics
- Pour le montage de projets : analyser une demande, évaluer des projets, définir une politique et une stratégie culturelle, piloter et gérer un projet, animer une équipe projet, mettre en place des outils de communication. (? Conduire un projet de la conception à la réalisation (gestion de projet) ; Développer et mettre en œuvre la politique d'une institution culturelle nationale ou internationale (musées, lieux de patrimoine et de culture)
- Pour la conception, la scénarisation et la communication : rassembler la documentation pour construire les contenus, définir des solutions et animer la création, définir et développer des concepts à mettre en œuvre dans l'exposition, les documents et scénarios de médiation, les outils numériques à vocation informative, interactive ou collaborative, les circuits, rédiger des cahiers des charges, piloter des expérimentations et des évaluations auprès des publics).

Analyser et concevoir des dispositifs, des supports et des actions de médiation (expositions, outils numériques, etc.) ; Connaître et évaluer les pratiques et innovations culturelles numériques

- Pour la responsabilité et la direction d'institutions : connaître le cadre administratif et juridique du patrimoine, des institutions culturelles, de la propriété intellectuelle, connaître les règles de gestion financière, assurer les principes de la conservation du patrimoine et de la vie culturelle, diriger des personnes et des équipes, construire une offre, définir un plan de communication et diriger sa mise en œuvre.

Entreprendre et manager dans le secteur de la culture et des patrimoines, gérer des institutions culturelles publiques ou privées

## Secteur d'activité et type d'emploi

#### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Il s'agit de former des acteurs capables d'organiser ou de prendre en charge directement des initiatives innovantes en matière de conception d'espaces et de dispositifs de médiation, ceci soit dans des institutions traditionnellement vouées à la culture (musées, sites patrimoniaux, médiathèques, institutions éducatives, théâtre, opéras, centres d'art contemporains, édition, etc.); soit dans des domaines reposant largement sur la communication culturelle (expositions, vulgarisation, médias numériques, tourisme, etc.); soit dans le cadre des enjeux sociopolitiques de la culture (associations culturelles, politiques d'entreprises, collectivités territoriales, médias généralistes, etc.).

On distinguera les métiers en amont de l'action liés à la production de connaissance et à la valorisation des savoirs à partir de l'analyse des processus de médiation et des situations, organisations et médias qui y contribuent, et les métiers de l'action centrés sur la programmation de l'action culturelle, l'animation de projets innovants, la conception de dispositifs et d'actions de médiation.

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Métiers de l'amont : professionnels de la recherche et consultants (recherche et enseignement universitaire, formation, observatoire des publics, évaluation, diagnostic et expertise, agences de conceptions d'outils et de produits, marketing et acteurs des politiques de marques investissant le secteur culturel.

Métiers de l'action : : gestionnaires de projets et d'équipements (actions de développement culturel ou patrimonial, musées, sites, services de collectivités territoriales, presse et édition spécialisée, entreprises culturelles privées, associations.), concepteurs d'expositions, concepteurs de produits multimédias, webmasters, responsables éditoriaux, responsables de politiques de publics, coordination ou direction d'équipes

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Faible (2/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 270 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée)<br>N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)<br>U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible)<br>U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)<br>U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 40 691                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 14 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 26 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | L4X80 — Techniciens des services administratifs<br>N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)<br>U0X80 — Assistants de la communication<br>U0X90 — Cadres de la communication<br>U1X80 — Professionnels des spectacles                                                                                                                                   |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements I (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée de l'enseignement supérieur) composées de 55% d'universitaires et de 45 % professionnels

### COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible par la procédure Validation des Acquis Professionnels

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement | 31/10/2019 |
|-------------------------------------|------------|

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25881/>